PROGRAMME DE FORMATION PROPOSE

Culture de l'indemnisation du préjudice corporel - 3H

🎯 FINALITE

Sensibiliser et développer la culture de l’indemnisation du dommage corporel.

📈 OBJECTIFS PEDAGOGIQUES OPERATIONNELS

A l’issue du parcours de formation, les participant(e)s seront capables de :

- Connaître l'environnement, les acteurs et le contexte de l'indemnisation du dommage corporel
- Comprendre le process de gestion d'un sinistre corporel
- Être sensibilisé au statut de l’assuré victime de dommages corporels

📈 INFORMATIONS PRATIQUES

⏰ DUREE & ORGANISATION :

- **Présentiel :** 0.50 jour, soit 3.00 heures.
- Pour maintenir une qualité pédagogique et faciliter les échanges entre les participants, nous limitons à 100 le nombre de stagiaires par session. Au-delà, nous envisagerons 2 formateurs.

📋 PUBLIC CIBLE & PREREQUIS :

- La formation s’adresse aux agents d'assurances
- L’accès à la formation ne nécessite pas de connaissance particulière en amont.

📅 DATE, LIEU DE LA FORMATION :

- La date sera transmise à la Direction de l’Agence en réponse aux besoins et spécificités définis en amont.
- Sera prévu la mise à disposition d’une salle équipée, répondant aux besoins de l'action de formation et aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Dans le cas où des participant(e)s auraient un besoin spécifique lié à leur handicap, nous invitons le(la) client(e) à contacter par mail ou téléphone notre référente handicap (Elodie GUEDES) afin de préciser la situation et nous donner la possibilité de mettre en place les moyens requis pour suivre la formation dans de bonnes conditions.

CONTENU DU PROGRAMME

Culture de l'indemnisation du préjudice corporel - 3H

3.00 heures en Présentiel

- **L'environnement et le contexte de l'indemnisation du dommage corporel** - **1h**
  - Le métier d'expert d'assurés spécialisé en dommage corporel
  - Le rôle des acteurs de l'assurance : de l'agence, de la compagnie
- **Sensibilisation à l'indemnisation des préjudices corporels** - **1h**
  - Le process de gestion d'un sinistre corporel
  - Fondements juridiques et cas d'indemnisation
  - Couverture des risques corporels
- **Approche concrète d'indemnisation contractuelle** - **1h**
  - Garantie du conducteur
  - Garantie des Accidents de la Vie

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Méthodes** :
- Pédagogie active alternant des apports théoriques et méthodologiques et leurs mises en pratique
- Études de cas pratiques autour d'applications contractuelles et indemnisations
- Analyse de situations vécues par les participants et remise en perspective à partir d'échanges de pratiques
- **Moyens mis à disposition** :
- Support de la formation (diaporama Powerpoint remis aux participant(e)s à l'issue de la formation par mail)
- Grille d'évaluation pour évaluer l'acquisition des compétences
- Un mail et numéro de ligne directe sont mis à disposition des participants(tes) pour faciliter les échanges de questions/réponses avec le(la) consultant(e) pendant toute la durée de la prestation et durant les 3 mois suivant la fin de la formation

SUIVI & EVALUATION

- Suivi : Feuille d'émargement et attestation individuelle de formation.
- Accompagnement et suivi après la formation (J+7/10) : HC expertises &FORMATION met en place un suivi pédagogique par échange téléphonique ou mail entre les participants et le(la) formateur(trice)

permettant de répondre à des questions post-formation et évaluer également atteinte des objectifs pédagogiques.

- Evaluation des acquis : quiz et grille d'évaluation permettant d'évaluer les acquis et valider le niveau de compréhension et d'intégration des apports tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction du stagiaire : formulaire d'évaluation « à chaud » pour mesurer la satisfaction de chaque participant(e) à la formation.
- Evaluation « à froid » : complétée par chaque participant(s) entre 2 et 3 mois après la formation.

FORMATEURS-TRICES

Les formateurs de HC expertises &FORMATION :
Cyril DESCAYRAC, Gérant et Formateur de HC expertises &FORMATION, Expert d'assurés dommages corporels, Chargé d'enseignement faculté de droit- Toulouse DESS droit de l'assurance DIU droit médical.
et/ou
Elodie GUEDES, Directrice et Formatrice de HC expertises &FORMATION, Collaboratrice HC Expertises Expert d'assurés dommages corporels, diplômée d'un master dans le secteur financier (droit et assurance).

INTERLOCUTEUR-TRICE RESPONSABLE DE L'ACTION

GUEDES Elodie : formation@hc-expertises.fr - +33676773441